

L'EXPERTISE

Ne pas tout miser sur une seule source de revenus

PASCALE BAUSSANT /
conseillère en gestion de patrimoine à Saint-Germain-en-Laye



ÉDIFICE Il n'existe pas de solution miracle pour compléter ses revenus grâce à des placements. Il faut empiler plusieurs strates de produits financiers et de dispositifs légaux pour y parvenir. Lors de la retraite, par exemple, le socle de base des revenus est constitué par les pensions versées par les régimes obligatoires, puis par un deuxième niveau, qui correspond aux retraites personnelles, issues du Perp, du contrat Madelin, de l'article 83 (retraite d'entreprise) ou du Perco.

Pour compléter cet édifice, on y ajoute généralement un pilier d'immobilier, puis, enfin, un étage issu des produits financiers, en premier lieu l'assurance-vie, qui est la mieux adaptée à cet objectif, en raison principalement de son ouverture financière et de sa fiscalité.

Dans les faits, il existe donc assez peu de dispositifs pour

compléter les revenus, et la règle d'or est de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il faut diversifier et ne pas tout miser sur une seule source.

L'importance de ces différentes strates dépend du profil de l'épargnant. L'immobilier est, par exemple, intéressant pour les personnes qui préparent longtemps à l'avance leur complément de revenus car, grâce au crédit, elles disposent d'un effet de levier qui permet de constituer un patrimoine sans avoir forcément un apport personnel. Les placements financiers, eux, sont adaptés à tous les âges et peuvent être privilégiés par les personnes les plus jeunes car l'argent investi reste toujours disponible pour faire face à un coup dur ou à une dépense imprévue. Les placements retraite doivent, quant à eux, ne pas être souscrits par les plus jeunes car

ils impliquent une indisponibilité des capitaux jusqu'à la cessation d'activité. Il vaut donc mieux attendre d'avoir une bonne visibilité sur ses revenus futurs avant de s'engager. Pour les placements financiers, il ne faut pas hésiter à diversifier l'épargne sur différents supports, en acceptant une prise de risque. L'âge d'or des fonds en euros de l'assurance-vie étant derrière nous, mieux vaut miser sur des SCPI et des fonds flexibles, qui offrent un potentiel de gain supérieur, avec une prise de risque limitée, même si elle n'est pas totalement absente. Dans tous les cas, il est indispensable de partir de son besoin de revenus pour calibrer le niveau de capital nécessaire et l'effort d'épargne à consentir. Ensuite, en fonction de votre horizon, vous pourrez accepter de prendre une dose de risque plus ou moins importante.